

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 24304 Numéro SIREN : 832 858 773 Nom ou dénomination : 2A Leasing
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2021 sous le numéro de dépôt 78505



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

2A LEASING - S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

2A LEASING - S.A.S.

37, avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

2A LEASING - S.A.S.

Siège social : 37, avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2A LEASING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles

L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société Erreur ! Signet non défini. à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense,

KPMG S.A.

Isabelle Bousquié
Associé

Bilan Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	122 670 830	25 210 654	97 460 175	93 360 411
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	12 689 192		12 689 192	7 712 596
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	59 900		59 900	59 900
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	135 419 922	25 210 654	110 209 267	101 132 907
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	4 640 766	546 187	4 094 579	2 736 972
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	2		2	
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 837 416		4 837 416	7 950 306
. Autres	2 609 447		2 609 447	701 838
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 385 868		5 385 868	13 963 666
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	17 473 499	546 187	16 927 312	25 352 782
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	152 893 420	25 756 841	127 136 579	126 485 689

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-7 102 435	-1 287 955
Résultat de l'exercice	-4 743 835	-5 814 481
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 700 553	3 863 574
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	-8 045 718	-3 138 861
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires	13 403 311	17 540 872
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	453	
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	2 384 341	1 711 417
. Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	302 401	4 388 008
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices	322 443	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 292 816	400 560
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	22 019	3 443
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44 925	44 925
Autres dettes	111 929 782	101 317 728
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance	5 479 640	4 217 597
TOTAL (IV)	135 182 132	129 624 551
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)	165	
TOTAL PASSIF (I à V)	127 136 579	126 485 689

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	15 656 777	4 010 102	19 666 880	8 562 106	11 104 774
Chiffres d'affaires Nets	15 656 777	4 010 102	19 666 880	8 562 106	11 104 774
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges					
Autres produits			175	1 103	-928
Total des produits d'exploitation (I)			19 667 054	8 563 210	11 103 844
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			536 756	541 486	-4 730
Impôts, taxes et versements assimilés			31 362	8 906	22 456
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements sur immobilisations			17 163 661	7 312 586	9 851 075
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant			418 792	127 395	291 397
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			627	2	625
Total des charges d'exploitation (II)			18 151 198	7 990 375	
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			1 515 856	572 835	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			44 905		44 905
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			44 905		44 905
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			6 297 668	3 797 201	2 500 467
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			6 297 668	3 797 201	2 500 467
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-6 252 763	-3 797 201	-2 455 562
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-4 736 907	-3 224 366	-1 512 541

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	765 677		765 677	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 650 799		1 650 799	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	2 416 476		2 416 476	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		200	- 200	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	613 183			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 487 778	2 589 915	2 589 915	1 102 137
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 100 961	2 590 115	2 590 115	-489 154
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	315 515	-2 590 115	- 2 590 115	2 905 630
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	322 443			
Total des Produits (I+III+V+VII)	22 128 435	8 563 210	8 563 210	13 565 225
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	26 872 270	14 377 691	14 377 691	12 172 136
RESULTAT NET	-4 743 835	-5 814 481	- 5 814 481	1 393 089
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales 2020

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 127 136 579 Euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -4 743 835 Euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Activité

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La conclusion, l'exécution et la gestion de contrats de location financière de matériels, de machines, et de biens d'équipement tant mobiliers qu'immobiliers, à usage professionnel, quel qu'en soit la nature.
- L'acquisition, la détention, la gestion desdits matériels, machines et biens, et leur mise à disposition aux utilisateurs sous forme de location.
- La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet social similaire ou connexe pour autant que ces opérations aient été expressément autorisées par l'associé unique ou la collectivité des associés ; et plus généralement
- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Informations et commentaires sur :
 - Produits et avoirs à recevoir
 - Charges à payer et avoirs à établir
 - Charges et produits constatés d'avance
 - Composition du capital social
 - Ventilation du chiffre d'affaires net
 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31 décembre 2020 ont été préparés dans un contexte évolutif de crise sanitaire et économique lié au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de l'entité sont établis conformément au PCG 2014, présentés et évalués conformément aux règles et principes généraux définis par le règlement ANC n°2014-03 et ses amendements, les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes

- Linéaire pour les matériels d'occasion ou dont la durée normale d'utilisation est inférieure à trois ans
- Dégressif pour les matériels neufs

Dans la mesure où la société acquiert une immobilisation non décomposable pour la céder avant l'achèvement de sa durée de vie, la société est donc conduite à constater :

- Soit des amortissements dérogatoires lorsque les dotations aux amortissements comptable sont inférieures aux dotations fiscales minimum
- Soit à procéder à des corrections extra comptables lorsque l'amortissement comptabilisé est supérieur à celui fiscalement admis.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Excepté le changement d'évaluation sur la révision du plan d'amortissements, les autres méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Changements d'estimation

Cette année, la société a souhaité apporter quelques changements dans la révision du plan d'amortissements, sur la durée d'usage pour les investissements, sur la décomposition des investissements Dentego et sur le mode d'amortissement Monoprix/Casino du numéro 3 à 14.

- Sur la durée d'usage.

Suite à une analyse fiscale et une analyse du département « investissement », des ajustements ont été faites sur quelques investissements afin pour être au plus proche de la pratique du marché.

Locataire	Durée d'usage en année utilisée en 2020	Durée d'usage en année utilisée en 2019
MBF ALUMINIUM 2 - BUHLE	8	7,3
MBF ALUMINIUM 3 - 2000T	8	7,3
MBF ALUMINIUM 4 - Wheel	8	7,3
MBF ALUMINIUM 1 - 1050 T	7	5,1
ALBEA TUBES FRANCE	7	5,3
ABZAC Deutschland GmbH	10	5,6
EXCELRISE - SEMO	9	6,4
KEP Technologies	25	5,3
SAC	7	7,3
IMPRISAC	7	7,3
DUBRAY	7	7,3
UNI HELIO	15	7,3
SAC 2 - schur	7	7,3
UNI HELIO 2	15	7,3
SAC 3 - schur	7	7,3
Locamod Tranche 1	10	7,8
DENTEGO T1	7	7
LOCAMOD T2	10	7,8
SCHUR 4 GERMANY - VACUFOL	7	7,3

Valeurs d'usage (suite)

Locataire	Durée d'usage en année utilisée en 2020	Durée d'usage en année utilisée en 2019
SCHUR 4 NETHERLANDS- BE	7	7,3
DENTEGO T2	7	7,05
LOCAMOD T3	10	7,8
ASTRADEC	10	5,3
PEUGEOT JAPY TECHNOLOG	10	4,4
LOCAMOD T4	10	7,8
CAHORS - MAEC	12	5,9
CAHORS - TRANSFIX	12	5,9
CAHORS - CRDE	12	5,9
CAHORS - POMMIER	12	5,9
CAHORS - EPSYS	12	5,9
WALOR	20	5,7
LOCAMOD T5	10	7,8
MONOPRIX EXP 1	7	1,8
MONOPRIX EXP 2	7	2,8
MONOPRIX EXP 3	7	3,8
MONOPRIX EXP 4	7	4,8
MONOPRIX EXP 5	7	5,8
MONOPRIX EXP 6	7	6,8
MONOPRIX EXP 7	8	7,3
MONOPRIX EXP 8	8	7,3
MONOPRIX EXP 9	7	5,3
MONOPRIX EXP 10	8	7,3
MONOPRIX EXP 11	8	7,3
MONOPRIX EXP 12	8	7,3
MONOPRIX EXP 13	8	7,3
MONOPRIX EXP 14	8	7,3
VAN DE VELDE	10	5,6

- Sur la décomposition des investissements de Dentego,

Le département investissement a distingué la partie dédiée au matériel médical neuf et la partie bureau.

Dentego 1

Matériel médical pour 1 473 000€ en mode dégressif

Bureau pour 735 422€ en mode linéaire

Dentego 2

Matériel médical pour 976 000€ en mode dégressif

Bureau pour 826 800€ en mode linéaire

- Sur le changement du mode d'amortissement en linéaire des investissements Monoprix/Casino n°3 à 14,

Le département investissement a reclassé les investissements non éligibles au dégressif en linéaire, notamment les vitrines réfrigérées d'occasion.

L'impact de ces changements a pour conséquence une régularisation des amortissements dérogatoires calculés antérieurement sur les années 2017-2018 et 2019.

Cet impact a été comptabilisé dans un compte séparé « 78725100 reprises de provision sur amortissements dérogatoires antérieurs » pour un montant de 1 468 636,48€.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Faits caractéristiques / Autres éléments significatifs

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie de coronavirus qui a impacté l'économie européenne à compter du début de l'année 2020.

Les effets de cette crise sur les états financiers des sociétés concernent principalement l'évolution et le recouvrement des créances, la valorisation des actifs et des participations le cas échéant ainsi que la liquidité.

Cependant, l'impact sur les états financiers de la société est relativement limité.

Autres informations / Evènements postérieurs à la clôture

L'exercice 2021 a débuté par les incertitudes liées à la nouvelle vague de l'épidémie de la Covid-19.

La société a mis en place des mesures de prévention et d'organisation, visant à limiter les impacts et la propagation de l'épidémie tout en permettant la continuité de ses activités. Il est encore difficile d'évaluer l'impact de l'épidémie sur les activités de la société et ses résultats en 2021 qui serait en tout état de cause sans conséquence sur la continuité d'exploitation de la société pendant les douze prochains mois.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	101 859 214		20 811 615
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	7 712 596		4 976 596
TOTAL	109 571 810		25 788 211
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	59 900		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	59 900		
TOTAL GENERAL	109 631 710		25 788 211

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			122 670 829	
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			12 689 192	
Avances et acomptes				
TOTAL			135 360 021	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			59 900	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			59 900	
TOTAL GENERAL			135 419 921,66	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	8 498 803	17 163 661	451 810	25 210 654
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	8 498 803	17 163 661	451 810	25 210 654
TOTAL GENERAL	8 498 803	17 163 661	451 810	25 210 654

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 163 661			1 487 778	1 650 799
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	17 163 661			1 487 778	1 650 799
TOTAL GENERAL	17 163 661			1 487 778	1 650 799

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	3 863 574	1 487 778	1 650 799	3 700 553
TOTAL Provisions réglementées	3 863 574	1 487 778	1 650 799	3 700 553
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	127 395	418 792		546 187
TOTAL Dépréciations	127 395	418 792	0	546 187
TOTAL GENERAL	3 990 969	1 906 570	4 246 740	4 246 740
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		418 792 1 487 778	1 650 799	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	1 241 322	1 241 322	
Autres créances clients	3 399 444	3 399 444	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	4 837 416	4 837 416	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 609 449	2 609 449	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	12 087 631	12 087 631	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	13 403 311	5 001 653		8 401 658
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	453	453		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers	2 384 341	2 355 616	28 725	
Fournisseurs et comptes rattachés	302 401	302 401		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	322 443	322 443		
- T.V.A	1 292 816	1 292 816		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	22 019	22 019		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44 925	44 925		
Groupe et associés				
Autres dettes	111 929 782	15 333 805		96 595 977
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 479 640	5 479 640		
TOTAL GENERAL	135 182 132	30 155 772	28 725	104 997 635
Emprunts souscrits en cours d'exercice	8 171 423			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 404 407			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir :) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	1 050
TOTAL	1 050

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (dont avoirs à établir :)	294 663 2 355 616 50 221 22 019 599 357
TOTAL	3 321 876

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation		5 479 640
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL		5 479 640

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000	100,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 000	100,00

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	19 666 880
TOTAL	19 666 880

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	15 656 777 4 010 102
TOTAL	19 666 880

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-4 736 907	
Résultat exceptionnel (et participation)	315 515	
Résultat comptable	-4 743 835	322 443

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
IDINVEST SME INDUSTRIAL ASSETS SPAIN	60 000	311 832	99,83%	59 900	59 900			4 236 408	-71 854	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

2A LEASING

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 euros
Siège social : 37, avenue 1^{er} Pierre de Serbie - 75008 Paris
832 858 773 RCS Paris
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Le trente juin,

La société **FIDUCIAIRE DE L'ORANGERIE**, société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital social de 1.000 euros, dont le siège social est situé 11 rue Saint Florentin – 75008 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 830 886 651 RCS Paris,

Représentée par Monsieur Yves-Marie RAVET, dûment habilité à l'effet des présentes,

Associé unique de la Société (ci-après « **Associé Unique** »),

L'Assemblée est présidée par le président de la Société Monsieur Christophe BAVIERE,

La société KPMG SA, Commissaire aux comptes de la Société, régulièrement informée des présentes décisions de l'Associé Unique par le Président, est absente et excusée.

a préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur **Christophe Bavière**, Président non associé de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice social écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux comptes, à compter du 15 juin 2021 et après avoir rappelé que le Commissaire aux comptes a été préalablement informé des présentes décisions.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels et sur les conventions visées par l'article L227-10 du Code de commerce ont été adressés à l'Associé Unique.

a pris les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2020,
- Conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, et
- Pouvoirs en vue des formalités.

9

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice social clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion et qui se soldent par une perte de (4.743.835) euros.

En conséquence, il donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quarter du Code Général des impôts, l'Associé Unique constate que la société n'a pas engagé, au cours de l'exercice écoulé, des dépenses et charges non déductibles visées à l'article 39-4 dudit Code.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2020

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, décide d'affecter la perte de l'exercice social, d'un montant de (4.743 835) euros de la manière suivante :

- | | |
|---|-----------------|
| - Solde de l'exercice : perte | 4.743.835 euros |
| - Report à nouveau antérieur : déficitaire | 7.102.435 euros |
| - Affectation du déficit intégralement au compte « report à nouveau » | 4.743.835 euros |

En conséquence :

- Le solde du compte « report à nouveau » sera porté d'une somme déficitaire de 7.102.435 euros à une somme déficitaire de 11.846.270 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société restent déficitaires de 8.045.718 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes lors des exercices sociaux précédents.

TROISIEME DECISION

Approbation des conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, en prend acte purement et simplement.



QUATRIEME DECISION

Pouvoirs pour formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copie certifiée ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

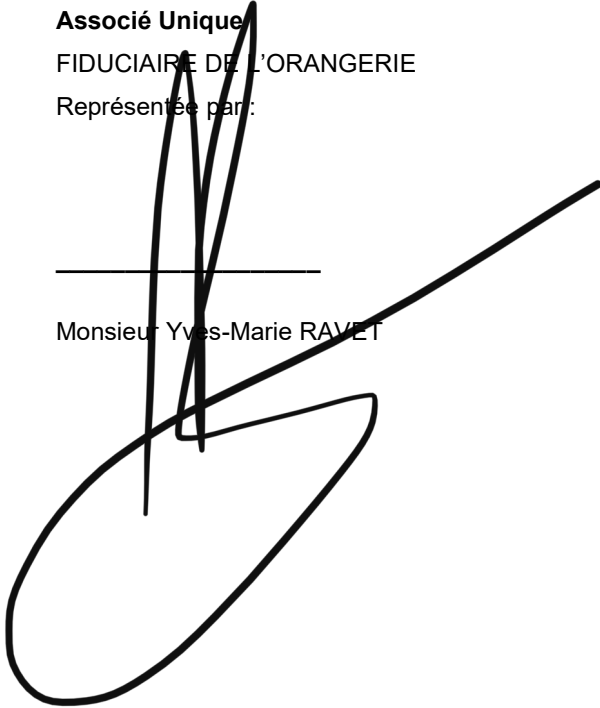
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

Associé Unique

FIDUCIAIRE DE L'ORANGERIE

Représentée par :

Monsieur Yves-Marie RAVET

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name and a horizontal line. The signature consists of several loops and a long, sweeping horizontal stroke that extends to the right.